

Délibération du Conseil d'Administration n° 30-21 Séance du mercredi 28 juillet 2021

Rendue exécutoire

Le Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le mercredi 28 juillet 2021 à 14h30 en présentiel au 2 Boulevard de l'Oise à Cergy-Pontoise et par voie dématérialisée (lien Teams), sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

PRÉSENTS :

M ^{me} Marie-Christine CAVECCHI	Présidente, en présentiel
M. Patrick BAQUIN	Administrateur, en présentiel
M ^{me} Josette BEGUIN	Administratrice, en présentiel
M. Daniel BLANC	Administrateur, en visioconférence
M ^{me} Brigitte CHARLOTEAUX	Administratrice, en visioconférence
M ^{me} Odile DROUILLY	Administratrice, en présentiel
M ^{me} Sabrina ECARD	Administratrice, en présentiel
M. Xavier HAQUIN	Administrateur, en présentiel
M. François HANET	Administrateur, en visioconférence
M. Raoul JOURNO	Administrateur, en présentiel
M ^{me} Nadia METREF	Administratrice, en présentiel
M ^{me} Dominique NEVEU	Administratrice, en présentiel
M. Christophe NOLETTE	Administrateur, en visioconférence
M ^{me} Tatiana PRIEZ	Administratrice, en visioconférence
M. Alexandre PUEYO	Administrateur, en visioconférence
M ^{me} Agnès RAFAITIN	Administratrice, en présentiel
M. Pascal TISSERAND	Administrateur, en visioconférence
M. Emmanuel VIEGAS	Administrateur, en présentiel
M ^{me} Sandra YAKOWENKO	Administratrice, en visioconférence
M. Ramzi ZINAOU	Administrateur, en présentiel

20 présents

ABSENTS/EXCUSES ayant donné pouvoir :

M. Christian DIDELET	Administrateur, ayant donné pouvoir à M. Raoul JOURNO
M. Georges MOTHON	Administrateur, ayant donné pouvoir à M. Xavier HAQUIN

2 absents ayant donné pouvoir

ABSENT :

M. François VERGUS	Administrateur
--------------------	----------------

1 absent

ASSISTAIENT EGALEMENT :

M ^{me} Séverine LEPLUS	Directeur général, en présentiel
M. Bruno AGEZ	Commissaire aux comptes, en visioconférence
Mme Josette DEROUX	Représentant le Commissaire du gouvernement, en visioconférence
M ^{me} Coryse VANDECASTEELE	Représentant le Conseil départemental du Val-d'Oise, en visioconférence

SERVICES INTERNES VOH EN VISIOCONFERENCE :

M. CAVITTE, Mme POINLANE, M. CLAUDE, M. CARMIER, Mme BELHOUL

Objet : Indemnisation forfaitaire et remboursement de frais de déplacement aux administrateurs

Vu l'article L421-13 et R421-10 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu le rapport présenté au Conseil d'Administration en date du 23 juillet 2021 relatif à l'objet susvisé.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** pour la participation des administrateurs au Conseil d'Administration, au Bureau du Conseil d'Administration, à la Commission d'Attribution des Logements et de l'Examen de l'Occupation des Logement, à la Commission d'Appel d'Offres et à la Commission Sociale et Solidaire du régime indemnitaire suivant :
 - Une indemnité forfaitaire de 58,64 € par jour ;
 - Une indemnité journalière forfaitaire de 15,25 € pour les sessions en présentiel aux instances ;
 - La prise en charge des frais de transport sur justificatif (titre de transport ou indemnité kilométriques) ;
- **DECIDE** pour la participation des administrateurs au Conseil de Concertation Locative et au Conseil de Concertation Locative Agence de la prise en charge des frais de transport sur justificatif ;
- **DECIDE** de prendre en charge la formation des administrateurs pour l'exercice de leur mission dans la limite de 3 jours par an.

Approuvé à l'unanimité

Pour Extrait Certifié Conforme
La Présidente



Marie-Christine CAVECCHI